[illegible]

28

F433

DESCRIPTION
DES ÉCOLES
DE CHIRURGIE,

DÉDIÉE

A Monſieur ***DE LA MARTINIERE,***
Conſeiller d'État, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Chirurgien de Sa Majeſté.

Par M. GONDOIN, Architecte du Roi, Deſſinateur des Meubles de la Couronne.

A PARIS,
De l'Imprimerie de PH.-D. PIERRES, Imprimeur ordinaire du Roi.
Et ſe trouve
Chez CELLOT & les freres JOMBERT, Libraires, rue Dauphine.

Exemplaire de préſent. Cet Ouvrage n'a été tiré qu'à cent exemplaires.

M. DCC. LXXX.

Le Temps qui détruit tout agrandira leurs Noms.

Gibelin.

A MONSIEUR

DE LA MARTINIERE,

CONSEILLER D'ÉTAT,

CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI,

PREMIER CHIRURGIEN DE SA MAJESTÉ.

MONSIEUR,

Le regne des grands Princes fut toujours ſignalé par le choix & par la faveur des Hommes les plus capables de concourir à leurs vûes bienfaiſantes. C'eſt ainſi que jouiſſant à juſte titre de la confiance d'un

Monarque chéri, vous avez dirigé sa munificence sur un Art salutaire. C'est à votre influence, à vos soins, à votre vigilance que la Chirurgie doit les progrès qui rendent l'École Française célèbre chez tous les Peuples. L'Edifice, où la Théorie réunie à la Pratique donne ses utiles Leçons, s'est élevé sous vos auspices, & mes talens exaltés par l'honneur de réaliser les projets que vous en aviez conçu, oserent en entreprendre l'exécution.

RECEVEZ donc, MONSIEUR, comme votre ouvrage, ce Recueil des plans, des coupes & des élévations de l'École de Chirurgie. Daignez accepter ce témoignage public de ma reconnoissance.

Je suis avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

Gondoin.

DESCRIPTION

DES ÉCOLES DE CHIRURGIE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

L'ARCHITECTURE ne paroît pas, au premier aspect, ressembler aux autres Arts, son imitation moins apparente que celle de la Peinture & de la Poésie, n'est sensible qu'à l'œil de l'Observateur exercé, qui sait découvrir les causes des grands effets dans les contrastes, dans la symmétrie & dans la simplicité. Par le charme de leur union, l'Architecture grecque donne un air de grandeur & de perfection à ses Édifices : en imitant ainsi la nature, elle frappe l'ame d'une sensation forte & majestueuse.

Les ouvrages multipliés que nous avons sur l'Architecture, répandent les connoissances théoriques de cet art difficile : on en trouve par-tout des préceptes ; néanmoins les exemples & la comparaison peuvent seuls l'élever au point de perfection qu'il semble vouloir atteindre dans ce siecle.

Convaincus que les monuments des Grecs & des Romains par leur magnificence, par leur pureté, par leur grandeur, enfin par leur perfection, doivent servir d'exemples & de guides, nos prédécesseurs en ont fait leur unique étude ; mais, ou timides imitateurs ils n'ont osé s'élever jusqu'aux idées primitives, & charmés seulement de la beauté des formes, ils les ont appliquées sans choix, ou trop pleins de cet orgueil qui veut ajouter, corriger ou innover, ils ont amoncelé les ordres, ils ont élevé des bâtiments monstrueux

qui deshonorant l'Artiſte, égarent tous ceux qu'un goût dépravé entraîne à les applaudir, & à les imiter.

Depuis le renouvellement & l'adoption des ordres antiques, on éleva dans Paris & aux environs, des Palais dont les détails d'un très-beau ſtyle auroient pu ſervir à propager le bon goût, ſi les regnes propices de François I & d'Henri II avoient duré davantage.

Sous Louis XIV, l'émulation fut excitée, l'art fut encouragé, mais l'Architecture n'acquit ni la pureté, ni l'élegance, ni la grandeur, ni cet air d'originalité qui, même dans l'imitation, diſtingue les productions du génie.

On a vu dans notre ſiecle des hommes habiles s'élever, & nous ouvrir une carriere plus vaſte: cependant ſoit que ces Artiſtes célébres ſe livrant à la fécondité d'une imagination brillante, aient négligé de donner à chaque ouvrage le caractere convenable, ſoit qu'ils n'aient pas jugé cette diſtinction néceſſaire, parce que la rareté des monuments en éloignoit la comparaiſon, leurs productions ne peuvent nous guider aujourd'hui que la multiplicité des bâtiments élevés en France, & ſur-tout à Paris, nous oblige à nous occuper des moyens d'en diſtinguer, & d'en fixer le caractere. C'eſt ſur cette importante partie de l'Architecture, peut-être une des plus eſſentielles, ſans doute la plus difficile, que les critiques s'exercent davantage: mais la connoît-on bien, ſi ceux même qui paroiſſent en raiſonner le mieux, échouent dans l'exécution?

Laiſſons le Public juger, lequel des Architectes de Saint Sulpice ou de Sainte Geneviéve, a le mieux imprimé le caractere de Temple; ſi les Galeries en colonnes qui ne ſont d'aucun uſage ſur la façade d'une Egliſe, y conviennent mieux que la ſimple & noble ordonnance d'un portique couronné par un fronton majeſtueux.

Je ſoumets au Public, toujours équitable, les motifs qui m'ont déterminé dans la conſtruction des Écoles de Chirurgie. Un monument de la bienfaiſance de nos Rois, me ſuis-je dit, doit porter un caractere de magnificence relatif à ſa deſtination, une École dont la célébrité attire un grand concours d'Éléves de toutes les Nations, doit paroître ouverte & d'un accès facile. L'abſolue néceſſité des colonnes pour remplir ces deux objets, ſuffiroit ſeule à me juſtifier du reproche de les avoir trop multipliées.

Si les détracteurs ſévéres de ce ſimple & noble ornement de l'Architecture vouloient ſoumettre leurs préjugés à l'autorité des anciens, je ne manquerois pas d'exemples pour les convaincre. Pompéïa & Stabia petites villes de la Calabre, me fourniroient ſeules les preuves du fréquent uſage des colonnes dans les ſiecles du bon goût. Les cours des maiſons, les jardins même en étoient ornés; les caſernes des ſoldats, les bains des particuliers, les maiſons de campagne, reſtes de la plus belle antiquité que l'on découvre préſentement, en ſont remplis. Dans pluſieurs autres villes, j'indiquerois, parmi les Édifices publics, les théâtres, les amphithéâtres, les portiques deſtinés aux leçons de Philoſophie, les gymnaſes, enfin tous les lieux conſacrés à l'inſtruction & aux exercices.

Mais ſi les exemples de notre temps ſont pour eux d'un plus grand poids, je citerois pour ma juſtification les monuments de Victor-Amédée & de ſaint Charles-Borromée. Ces deux grands Hommes firent employer les colonnes avec profuſion dans les Édifices deſtinés à l'enſeignement. Tels ſont à Turin l'Univerſité, à Milan le College Helvétique, dont la magnificence ne cede à aucun ouvrage moderne.

C'eſt d'après ces conſidérations, que diſpoſant une colonnade à travers laquelle la vue pût ſe porter juſqu'au lieu principal,

l'amphithéâtre; j'ai voulu produire un effet dont l'aspect, non-seulement arrêtât, mais appellât les spectateurs; c'est ainsi que cédant à la nécessité de former ma cour dans un espace resserré par les rues des Cordeliers & du Paon, j'ai tâché de la vaincre en donnant à cette cour une étendue plus vaste en apparence, & en la réunissant, pour ainsi dire, au péristile. Aurois-je mieux rempli mon objet, si substituant des arcades aux colonnes pour mettre les Éléves à couvert, j'avois formé des portiques que l'usage a consacré aux cloîtres?

Par un effet tout opposé dans le projet des Prisons, en ne laissant que très-peu d'ouvertures, j'ai voulu donner un caractere de solidité, & annoncer la sûreté publique.

La façade de l'Eglise devant produire un effet principal sur la place, je l'ai décorée avec l'ordre que j'ai jugé le plus majestueux, & j'ai placé le frontispice du portique sur un fond intermédiaire, pour adoucir le passage de la rudesse des prisons, à la richesse indispensable d'un Temple.

EXPLICATION
DES PLANCHES.

PLANCHE I.

PLAN d'une portion du Quartier du Luxembourg, qui comprend le nouveau Théâtre de la Comédie Françaiſe, les nouvelles Écoles de Chirurgie, la maſſe du projet de la Place à conſtruire devant les Ecoles de Chirurgie, le projet des Priſons civiles ſur l'emplacement des Cordeliers, celui des Caſernes pour le Guet à cheval, & le percement des rues concerté avec les Architectes de la Comédie Françaiſe.

Les parties marquées en jaune indiquent les terreins dépendants de l'Hôtel de Condé, ſur lequel on bâtit le Théâtre.

Ce qui eſt en rouge, diſtingue les terreins appartenants aux Cordeliers.

Ce Plan fut projetté en 1778 pour être joint, ainſi que l'eſtimation des terreins, aux Lettres-Patentes.

PLANCHE II.

PLAN préſenté & agréé en 1771 pour faire une Place devant les Écoles, & former du cloître des Cordeliers des Priſons pour les Débiteurs inſolvables. Cette planche étoit gravée, lorſque l'Edit ſur les Domaines & Bois, du mois d'Août 1777, fut rendu: on en remit un exemplaire au Roi qui en connoiſſoit le projet, & en avoit ſenti la néceſſité quand Sa Majeſté vint poſer la premiere pierre. Le ſieur Gondoin en préſenta le même jour à M. le Directeur Général des Finances, ainſi qu'à tous les Miniſtres & aux Magiſtrats. Il ne s'agiſſoit alors que d'obtenir des Cordeliers leur cloître & la portion de l'Égliſe néceſſaire pour faire la Place; ces RR. PP. n'ayant pas accepté de propoſitions, la commiſſion des Réguliers préſidée par Monſeigneur le Garde des Sceaux, ſecondant les vues du Miniſtere, propoſa l'échange de l'emplacement des Cordeliers avec celui des Céleſtins. Le ſieur Gondoin reçut ordre de faire de nouveaux projets, & une eſtimation de tous les terreins & bâtiments qui en dépendoient; c'eſt ſur ſes ſpéculations que l'on a apperçu le bénéfice, par l'avantage du percement des rues qu'il propoſoit.

L'Eglise de saint Côme trop petite & en mauvais état, est un obstacle au percement de la grande rue nécessaire au débouché de ce Quartier, on avoit jugé convenable de former du chœur de l'Eglise des Cordeliers, une nouvelle Paroisse pour suppléer à celle qu'on détruiroit. Les constructions nécessaires pour les nouveaux établissemens, sont marquées en rouge. On peut juger à leur inspection de la médiocrité de la dépense qu'elles occasionneroient.

PLANCHE III.

Vue perspective comprenant les Ecoles de Chirurgie, les Prisons civiles, dont l'entrée principale est par la rue de l'Observance, la Fontaine faisant face aux Ecoles, & le Portail de la nouvelle Paroisse de S. Côme.

PLANCHE IV.

Coupe géometrale des Ecoles, de la Fontaine & d'une partie de l'intérieur du cloître des Cordeliers, destiné aux Prisons tel qu'il existe; avec la façade du Portail à construire.

PLANCHE V.

Façade géometrale des Prisons, de la Fontaine en face des Écoles, & Coupe du Portail projetté, & de la portion restante de l'Église des Cordeliers.

PLANCHE VI.

Plan du Rez-de-chaussée des Écoles de Chirurgie.

L'amphithéatre principal placé au fond de la grande cour, contient 1400 Éleves; 14 Professeurs y enseignent les différentes parties de l'Art: il est ouvert tous les jours, matin & soir, & tout le monde y est admis.

L'amphithéâtre des Sages-Femmes est pour les femmes & filles qui se destinent à l'art des Accouchemens; deux Professeurs en donnent les leçons, & démontrent toutes les opérations qui y sont relatives: il contient 150 personnes.

Les Éleves reçoivent dans le laboratoire de Chimie les leçons de cette science; ils y apprennent la propriété & les préparations des Médicamens. Le Roi fonda la Chaire du Professeur, quand il vint poser la premiere pierre. L'Hôpital est un autre bienfait de Louis XVI; on y traite les Maladies

chirurgicales d'une nature extraordinaire ; les Maîtres y multiplient leurs obſervations, & les Éleves s'y inſtruiſent de la pratique.

La ſalle des Actes, contenant 1200 perſonnes, eſt deſtinée aux Séances, aux Thèſes & aux autres Actes publics.

L'École-pratique où les Éleves qui ont remporté les prix, s'exercent à diſſéquer, & à répéter les opérations ſur les cadavres, eſt la pépiniere d'où l'on tire les Chirurgiens pour le ſervice des armées. M. de la Martiniere, au zèle duquel on eſt redevable de cet établiſſement, pour en augmenter l'utilité, vient d'ajouter à ſes frais deux nouvelles Chaires, aux deux qui exiſtoient auparavant.

PLANCHE VII.

Plan du premier Étage.

La Bibliothéque, composée de livres de Chirurgie & de Médecine, eſt continuellement augmentée par un fonds annuel que M. de la Peyronie, premier Chirurgien du feu Roi, a légué pour cet objet. Elle a 94 pieds de longueur & 18 pieds de largeur.

Le cabinet d'Anatomie renferme toutes les pieces extraordinaires & ſingulieres. On y conſerve les inſtruments de Chirurgie, tant anciens que modernes; ce cabinet décoré du portrait de Louis XV, donné par ce Prince, a 35 pieds de long ſur 18 pieds de large.

La ſalle de l'Académie eſt deſtinée à la réunion de tous ſes Membres. Ils s'y aſſemblent tous les Jeudis de chaque ſemaine, pour entendre la lecture des Mémoires ou Obſervations des Maîtres en Chirurgie, membres de l'Académie, ainſi que ceux des Savants régnicoles & étrangers, & pour diſſerter ſur toutes les parties de l'Art. On y apporte ſouvent des portions de ſujets qui ſervent à éclaircir les différents points en diſcuſſion, ſur la nature même. Elle eſt diſpoſée de maniere que tous les Académiciens peuvent voir & entendre. Cette piece de 32 pieds en quarré, éclairée par trois croiſées ſur la grande cour, reçoit encore par le haut un très-grand jour qui eſt abſolument néceſſaire aux obſervations anatomiques. Elle ſera décorée du portrait du Roi Louis XVI, & l'eſt déjà actuellement de celui de Louis XIV, & de pluſieurs autres Tableaux.

La ſalle du Conſeil où l'on traite toutes les affaires contentieuſes de la

Compagnie, eſt décorée du portrait de ſaint Louis (*), & de ceux des Chirurgiens les plus célèbres.

Le Bureau d'Adminiſtration composé d'un comité choiſi entre les Membres de la Compagnie, eſt chargé de la régie & de l'emploi des fonds, & de veiller à l'ordre général des Écoles & de l'Hôpital.

Tous ces établiſſemens ſont préſidés par le premier Chirurgien du Roi, & en ſon abſence, par ſon Lieutenant, Inſpecteur des Écoles, auquel on a donné un logement pour qu'il fût plus à portée de remplir ſes fonctions. Le Bibliothécaire devant veiller à la conſervation des livres, & à la rentrée de ceux que les Maîtres ſont dans le cas de conſulter, a ſon logement tenant à la Bibliothéque.

On a pratiqué dans les entreſols & à d'autres étages pluſieurs logements, tels que ceux du Chapelain, de l'Appariteur, du Prévôt de l'École-pratique, des Gardes-malades, &c.

(*) On ſait par tradition que ce Portrait peint ſur une Table d'argent, fut donné au College de Chirurgie par Saint Louis ſon Fondateur, après ſa premiere expédition contre les Infideles. Il porte pour Inſcription : SIC IN SARACENOS.

DÉTAILS DE LA FAÇADE
DE LA RUE DES CORDELIERS.

PLANCHE VIII.

Vue perſpective des Écoles de Chirurgie priſe de la place de l'Obſervance. On y voit une partie du portail de l'Égliſe des Cordeliers, tel qu'il exiſte préſentement.

PLANCHE IX.

Élévation géométrale ſur la rue des Cordeliers.

PLANCHE X.

Bas-relief de 30 pieds de long ſur 8 pieds de haut, placé au-deſſus de la porte d'entrée ſur la rue des Cordeliers. Le Roi Louis XV ſuivi de Minerve, de la Force & de l'Abondance, ordonne la conſtruction de cet Édifice: le Génie de l'Architecture en préſente les plans: la Chirurgie ſecondée par la Vigilance & par la Prudence, rend des actions de graces au Roi. Le reſte de l'eſpace dans l'éloignement eſt occupé par des groupes de Bleſſés & de Malades. Ce Bas-relief eſt de M. Berruer, Sculpteur du Roi.

PLANCHE XI.

Porte d'entrée, avec les détails de la grille, dont les ornemens ſont exécutés en bronze. Le chiffre & les fleurs-de-lis indiquent le Fondateur; les ſerpents & le bâton d'Eſculape déſignent la Chirurgie.

PLANCHE XII.

Détails d'un des côtés de la porte d'entrée, où ſont placées les Inſcriptions qui indiquent le temps de la fondation, & les motifs qui l'ont

déterminée. Au-dessus de ces Inscriptions, on a mis un Bas-relief symbolique représentant une tête d'Apollon sur des bâtons en sautoir entourés de serpents, soutenus de cornes d'abondance, & entrelacés de branches de laurier, pour faire allusion au Dieu de la Médecine & à la magnificence des deux Souverains qui ont fait construire ces Écoles.

L'Inscription gravée est placée à gauche en entrant; voici celle qui est à droite :

DU REGNE DE LOUIS XVI.

Le peu d'espace des Écoles de Chirurgie trop resserrées pour le nombre des Éléves, l'éloignement de l'École-Pratique, le défaut d'un lieu séparé pour l'instruction des Femmes dans l'Art des Accouchemens, ont fait long-temps désirer un autre emplacement.

Louis XV, zélé pour le progrès d'un Art si utile à l'humanité, ordonna de construire sur le terrein de l'ancien College de Bourgogne, un Édifice assez spacieux pour remédier à ces inconvéniens, & assez noble pour répondre à l'importance de cet Art salutaire. Ce projet digne d'un Prince chéri de ses Sujets, autant qu'il les aimoit lui-même, a été terminé sous le Regne de son auguste Successeur.

PLANCHE XIII.

Coupe sur la longueur de la Bibliothéque & du Péristyle, où l'on voit le Cabinet d'Anatomie, l'Escalier, l'Hôpital des femmes, la Sacristie & la Chapelle.

PLANCHE XIV.

Vue perspective de l'intérieur de la grande Cour, prise de la porte d'entrée.

PLANCHE XV.

Élévation géométrale du fond de la Cour, où l'on apperçoit l'entrée principale du grand Amphithéâtre.

Dans l'aîle gauche, Coupe de la Salle des Actes, dans laquelle on voit la Tribune du Professeur, & la place au-dessous pour le Candidat; au premier Étage, Coupe de la Salle de l'Académie.

Dans l'aîle droite, Coupe de l'Escalier servant à l'usage de l'Inspecteur des Écoles, du Bibliothécaire, &c. &c.

PLANCHE XVI.

Bas-relief dans le fronton du frontispice du grand Amphithéâtre. On y a représenté la Théorie & la Pratique se donnant la main, qui se jurent sur un autel une éternelle union. Les spéculations de la Théorie sont désignées par des Génies qui feuilletent des livres, & les travaux de la Pratique sont représentés par des Génies occupés de dissections & de démonstrations anatomiques. Ce Bas-relief est de M. Berruer, Sculpteur du Roi.

PLANCHE XVII.

Profils de l'ordre Corinthien & de l'ordre Ionique, avec les détails de leurs chapiteaux & autres ornemens.

PLANCHE XVIII.

Détail en grand de l'ordre Ionique, & de la frise qui passe derriere les grandes Colonnes corinthiennes, dans laquelle sont placés les Portraits en médaillons, d'Ambroise Paré, de Jean Pitard, de George Maréchal, de François de la Peyronie & de Jean-Louis Petit, tous Chirurgiens très-célèbres, qui ont honoré l'École Française.

PLANCHE XIX.

Détails de l'aîle gauche du Bâtiment.

Coupe dans la longueur de la Salle des Actes, décorée de Statues des différentes Sciences relatives à la Chirurgie, telles que la Pharmacie, l'Ostéologie, la Botanique, la Myologie, la Pathologie & l'Angiologie, peintes à fresque, par M. Gibelin. On voit en coupe la Statue du feu Roi. Au premier étage, la coupe de l'Escalier, de l'Antichambre, de la Salle de l'Académie, de la Salle du Conseil, & celle du Bureau d'Administration, dont l'usage est indiqué dans l'explication du Plan.

PLANCHE XX.

Statue en marbre décorant le fond de la Salle des Actes, représentant le feu Roi, donnée par Sa Majesté Louis XVI, ainsi qu'il est indiqué par l'Inscription.

PLANCHE XXI.

Détail d'une niche de la Salle des Actes, avec la figure de l'Angiologie.

PLANCHE XXII.

Fond de l'Escalier orné d'une Statue de la Santé, peinte à fresque, par M. Gibelin; & détail de la rampe de l'escalier.

PLANCHE XXIII.

Détail d'une portion de menuiserie de la Salle de l'Académie, avec le Poële, sur lequel est placé une Statue représentant un Écorché, par M. Houdon, Sculpteur du Roi.

DÉTAILS
DU GRAND AMPHITHÉATRE.

PLANCHE XXIV.

Coupe prise depuis le cul-de-sac du Paon, jusqu'à la rue des Cordeliers, comprenant le grand Amphithéâtre avec l'arrangement des gradins, l'aîle droite de la cour, la coupe du péristyle & au-dessus la coupe de la Bibliothéque.

PLANCHE XXV.

Coupe de l'Amphithéâtre des Sages-femmes, qui traverse dans sa longueur le grand Amphithéâtre & l'École-pratique. Sur la porte d'entrée du grand Amphithéâtre, deux Bustes de marbre, exécutés par le Moine, Sculpteur du Roi, représentent, l'un François de la Peyronie, premier Chirurgien de Louis XV, l'autre M. de la Martiniere, actuellement premier Chirurgien du Roi. Ces deux Bustes furent donnés par M. Houstet, premier Chirurgien du feu Roi de Pologne. Au-dessus est une Peinture à fresque de 72 pieds de long sur 18 pieds de haut, exécutée par M. Gibelin.

PLANCHES XXVI, XXVII, XXVIII.

Allégorie relative à l'Art, divisée en trois parties. La principale représente le Roi Louis XVI, accordant sa protection à la Chirurgie ; la France à ses genoux lui témoigne sa reconnoissance ; le Génie de l'amour des peuples met sur sa tête une couronne de cœurs. Parmi les vertus qui entourent son trône, on distingue la Prudence, la Bonté, la Libéralité, & la Munificence : l'Inscription de ce Tableau est,

LA BIENFAISANCE DU MONARQUE
HATE LEURS PROGRÈS
ET RÉCOMPENSE LEUR ZÈLE.

Dans la ſeconde diviſion, la théorie de l'Art eſt indiquée par Eſculape qui découvre les ſecrets de l'Anatomie. Dans le nombre de ſes Sectateurs, on remarque Andromachus poſant ſa main ſur un vaſe intitulé ΘΕΡΙΑΚΕ : dans un coin ſéparé, l'Étude paroît n'être occupée qu'à lire & à méditer à la lueur d'une lampe. On lit au deſſous :

ILS TIENNENT DES DIEUX LES PRINCIPES QU'ILS NOUS ONT TRANSMIS.

La troiſieme diviſion exprime la pratique de l'Art la plus noble : on y voit des Généraux bleſſés que des Chirurgiens, s'expoſant généreuſement, retirent de la mêlée, pour mettre le premier appareil à leurs bleſſures. Elle a pour Inſcription :

ILS ÉTANCHENT LE SANG CONSACRÉ A LA DÉFENSE DE LA PATRIE.

Cet ouvrage eſt compoſé & exécuté à freſque, par M. Gibelin.

PLANCHE XXIX.

Vue perſpective de l'intérieur du grand Amphithéatre aux heures des leçons.

PLANCHE XXX.

Élevation géométrale de l'Amphithéatre des Sages-femmes, du grand Amphithéatre & l'Ecole-pratique du côté du cul-de-ſac du Paon.

FIN.

EXTRAIT DES REGISTRES
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHITECTURE.

Ce Lundi quatorze Février mil sept cent quatre-vingt.

L'ACADÉMIE étant assemblée, Messieurs LE ROI, l'Abbé LE BOSSU, & PEIRE l'aîné, ayant examiné les Gravures & la Description du Projet général que M. GONDOIN a fait pour les Écoles de Chirurgie, ils croient que ce Recueil intéressant, par les objets qu'il renferme, est très-digne d'être imprimé & publié sous le Privilége de l'Académie, & elle a approuvé le rapport des Commissaires susnommés.

Certifié conforme à ce qui est porté sur les Registres, ce 14 Février 1780.

SEDAINE, Secrétaire perpétuel.

PL. I.

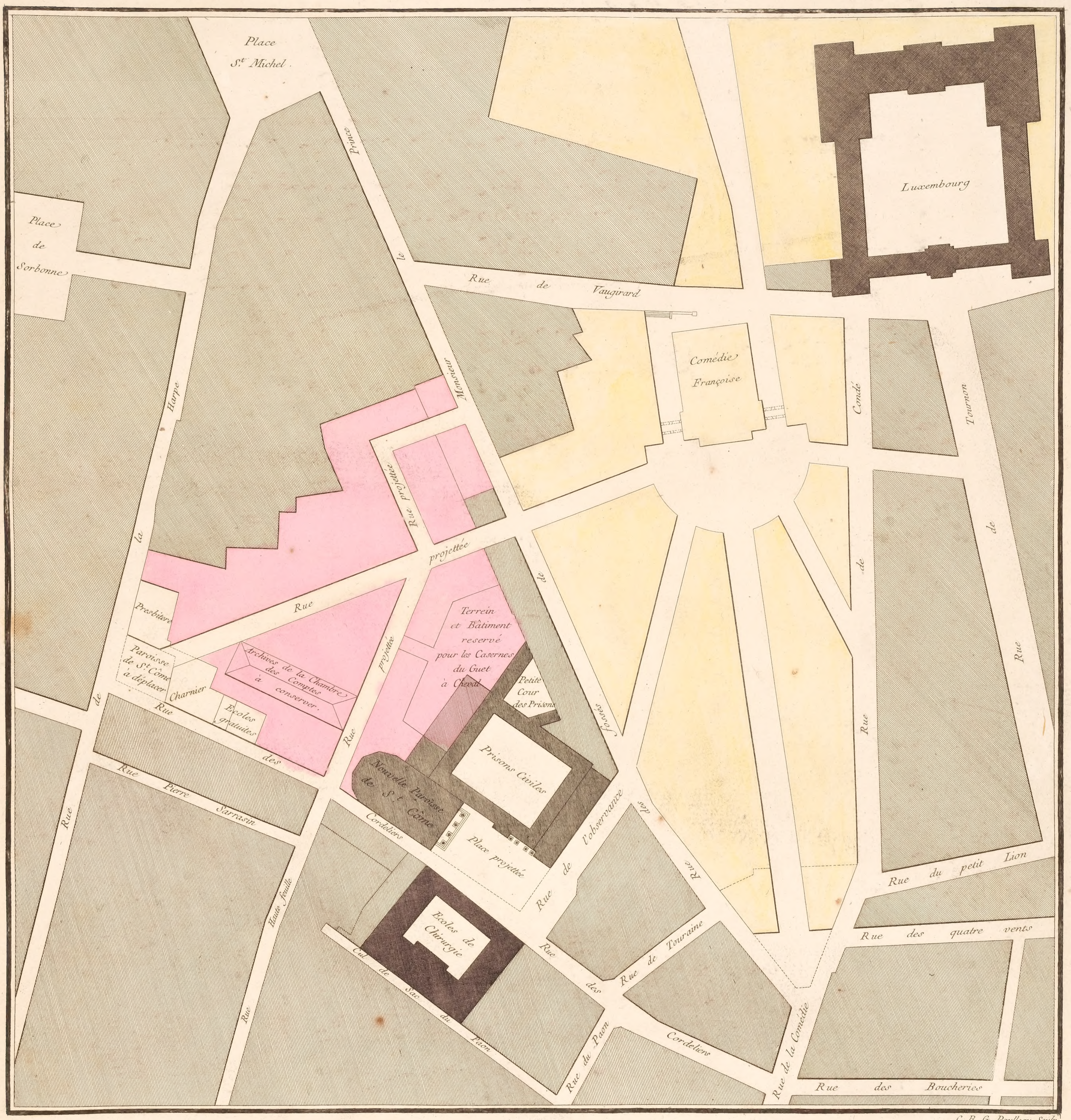

C. R. G. Poulleau Sculp.

Les terreins en jaune appartiennent à MONSIEUR frere du Roi.
Les terreins des Cordeliers sont marqués en rouge.

PL. II.

Terrein
Appartenant
Rue
projettée
aux
projettée
Harpe
la
de
Rue
Eglise
S.t Cosme
à démolir
Ecole
gratuite
de
Dessein
Cordeliers
Rue des
Mathurins
Sarazin
Pierre
Rue

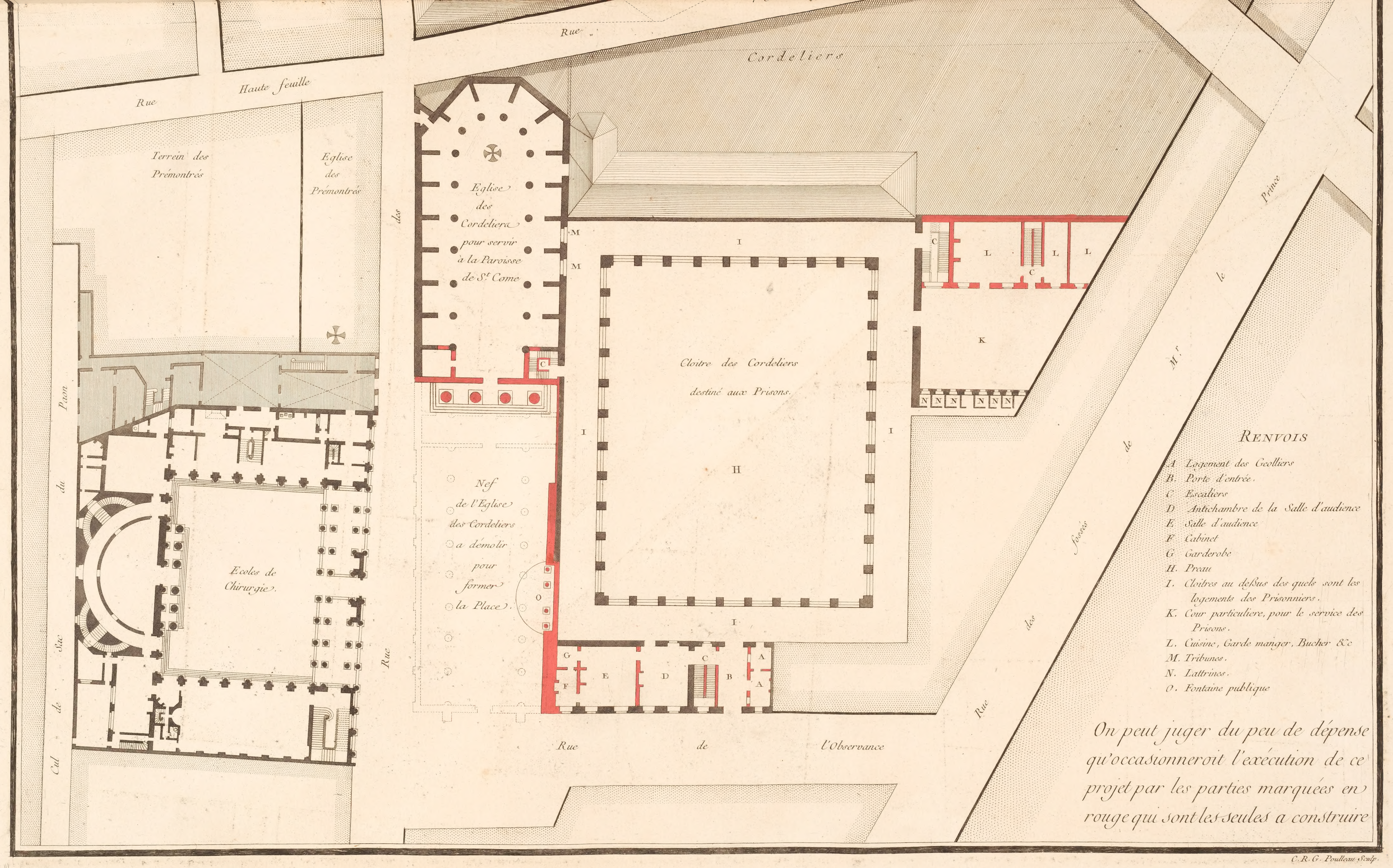

C.R.G. Poulleau Sculp.

PL. III.

Ecoles de Chirurgie. Nouvelle Paroisse de Saint Cosme. Prisons Civiles

C. R. G. Poulleau Sculp.

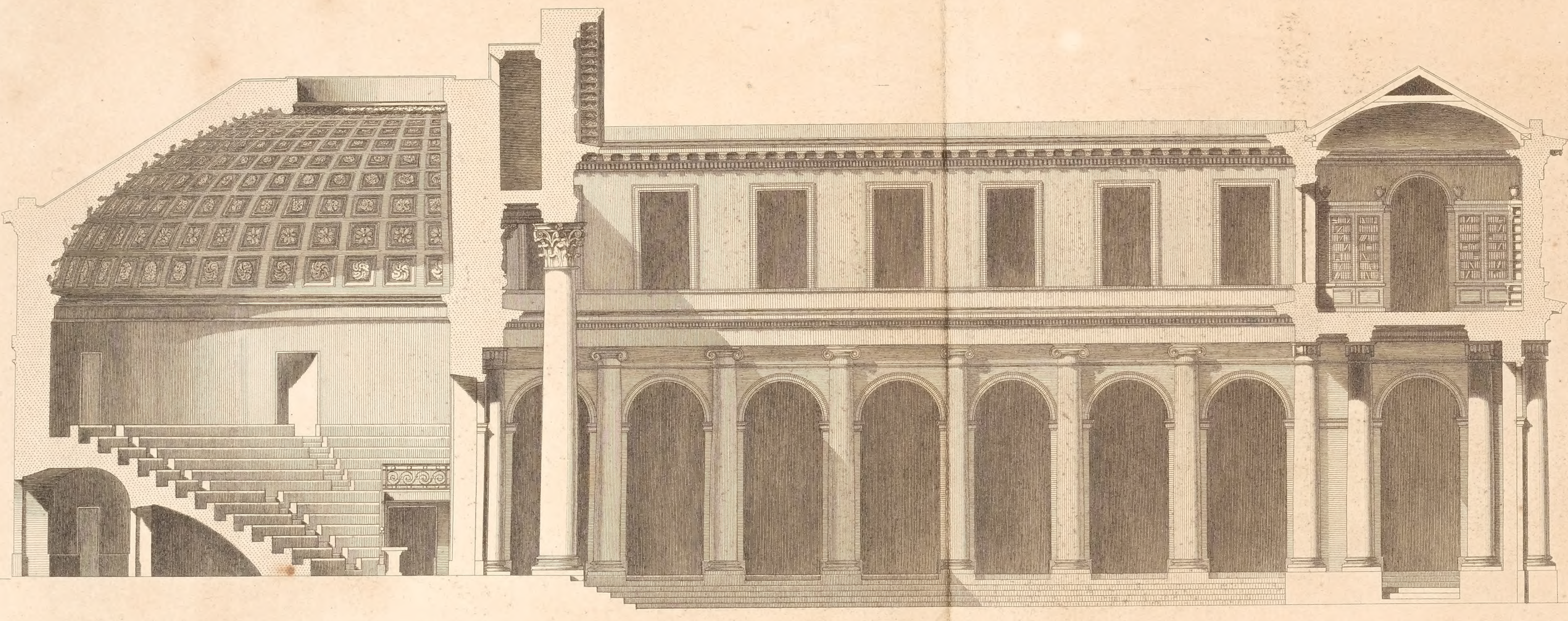

C. R. G. Poulleau Sculp

Pl. V.

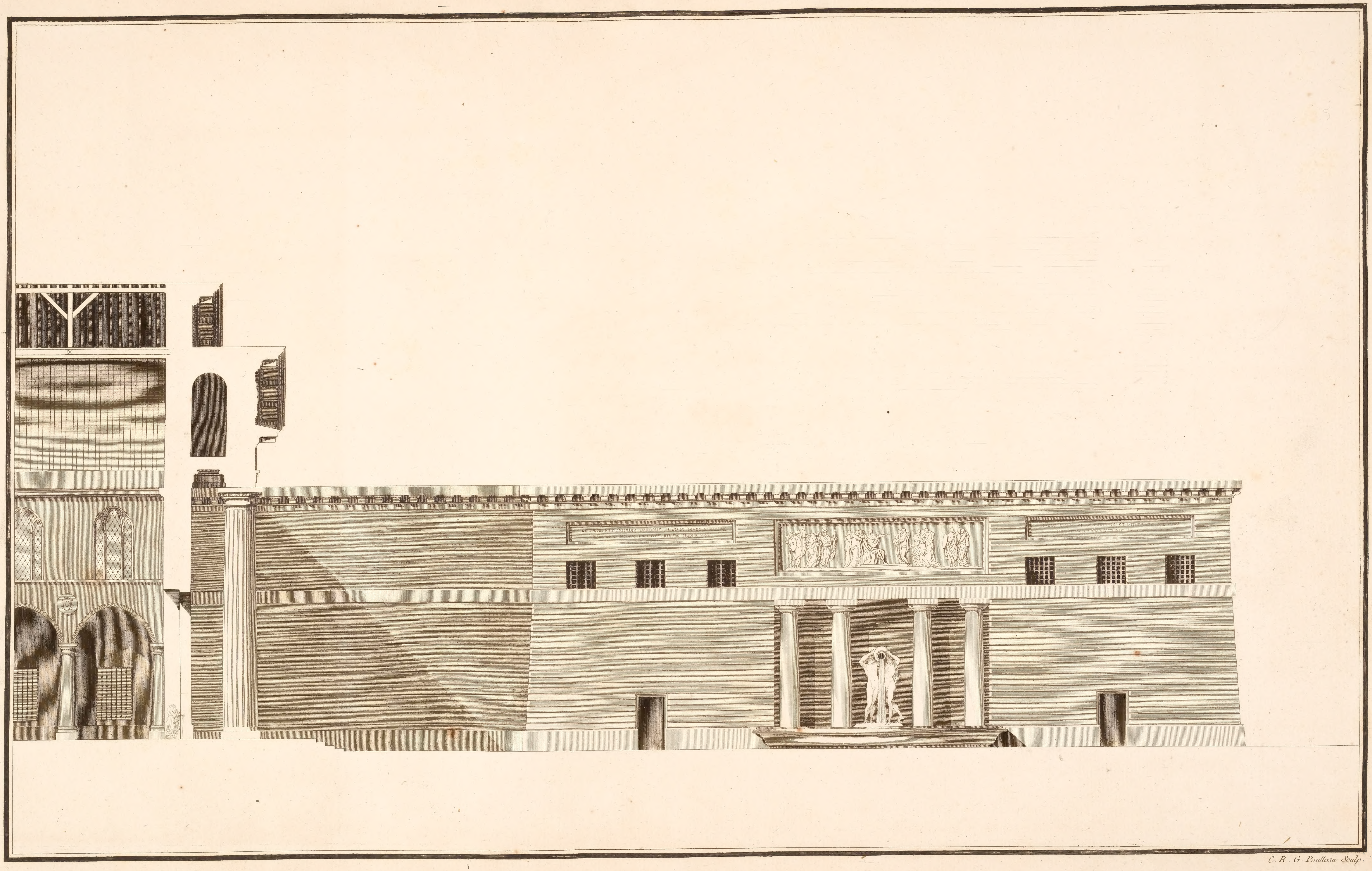

C. R. G. Poulleau Sculp.

PL. VI.

Plan du Rez de chaussée des Ecoles de Chirurgie

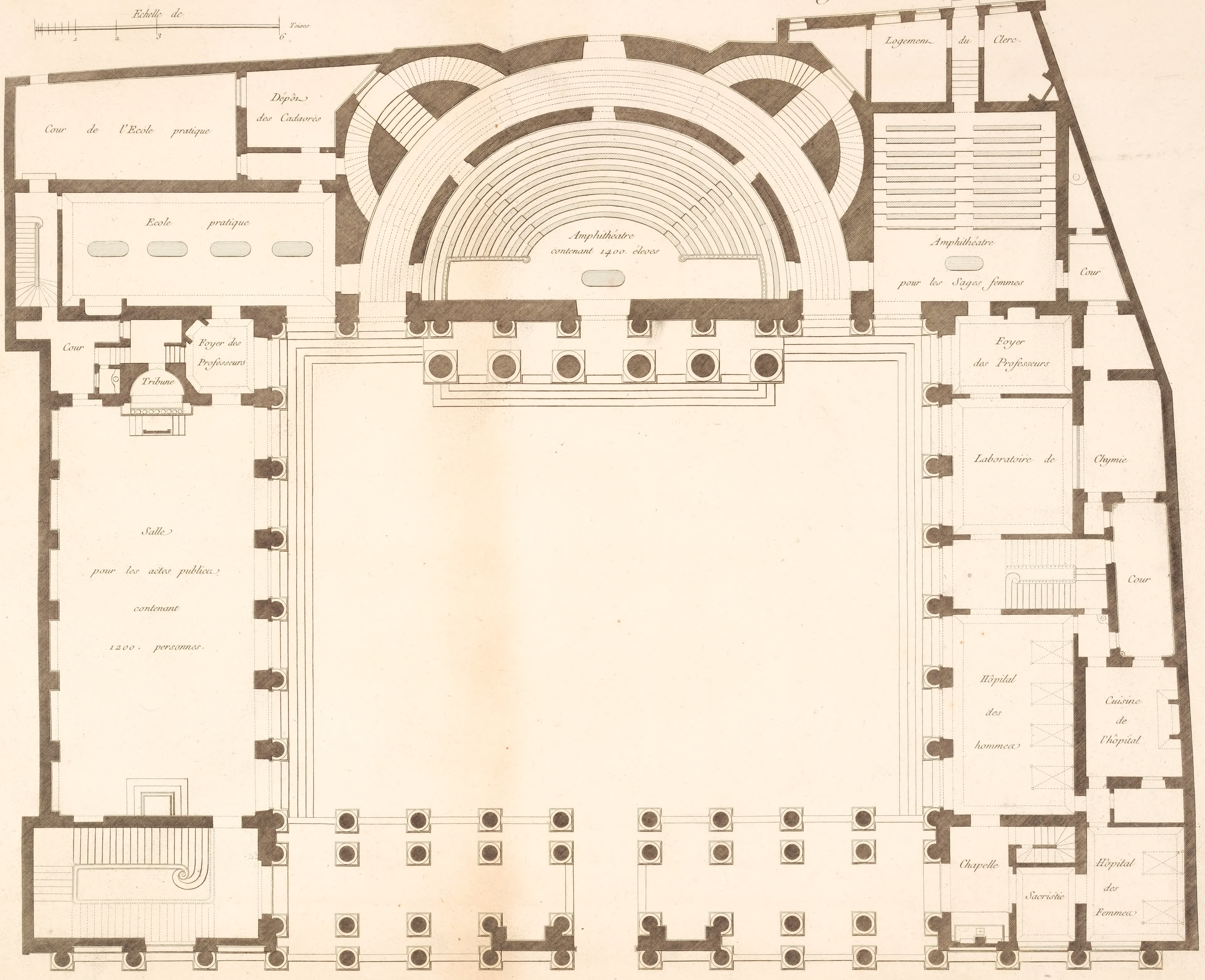

C. R. G. Poulleau Sculp.

Plan du premier Etage des Ecoles de Chirurgie.

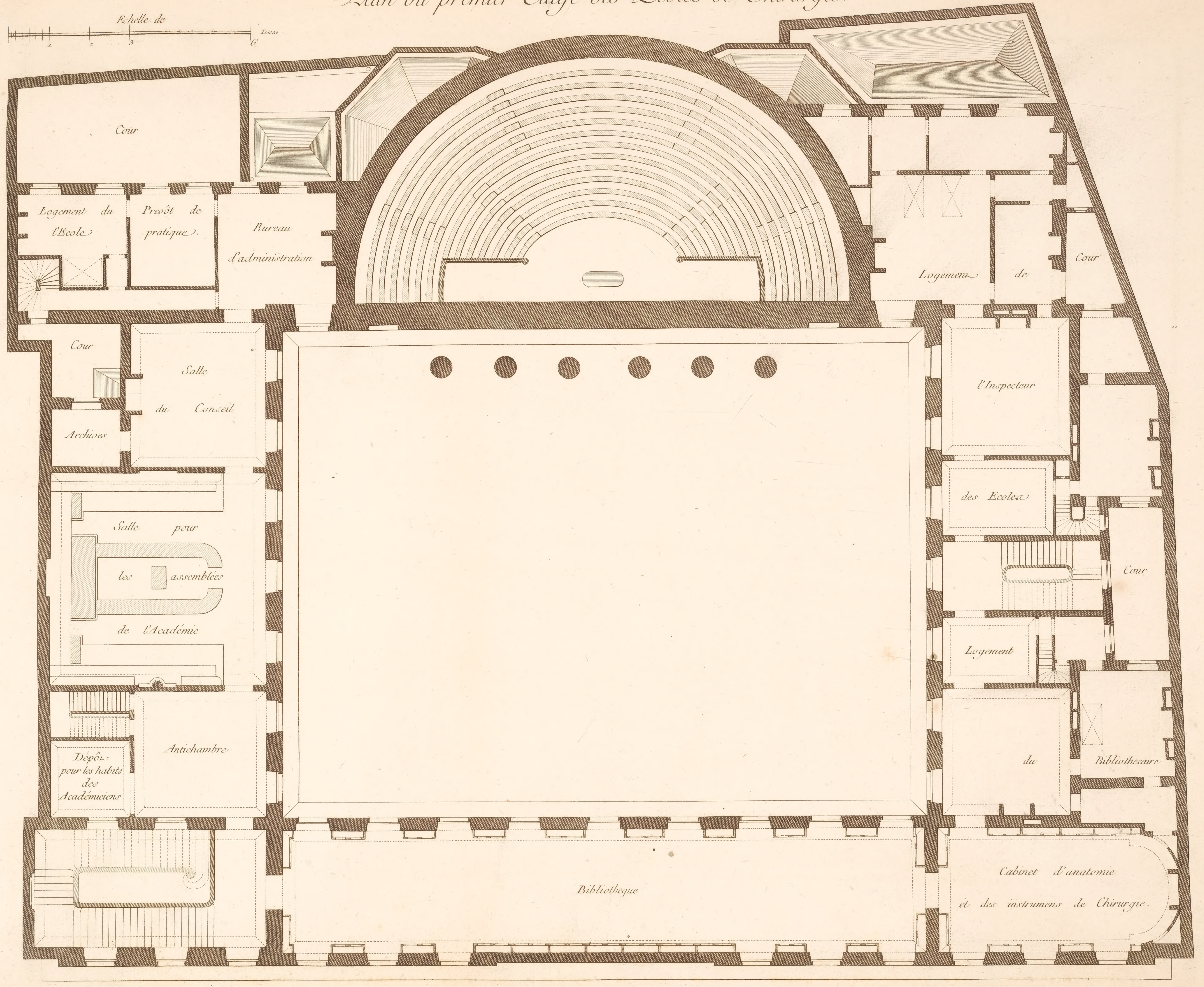

C.R.G. Poulleau Sculp.

PL. VIII.

C. R. G. Poulleau Sculp.

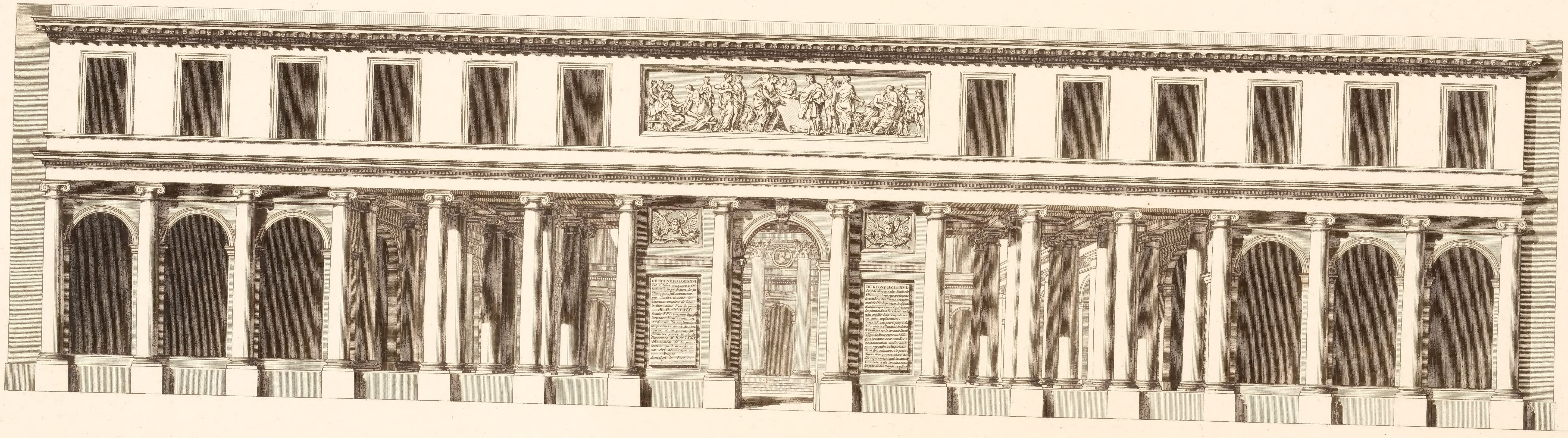

C. R. G. Poulleau Sculp.

PL. X.

C. R. G. Poulleau Sculp.

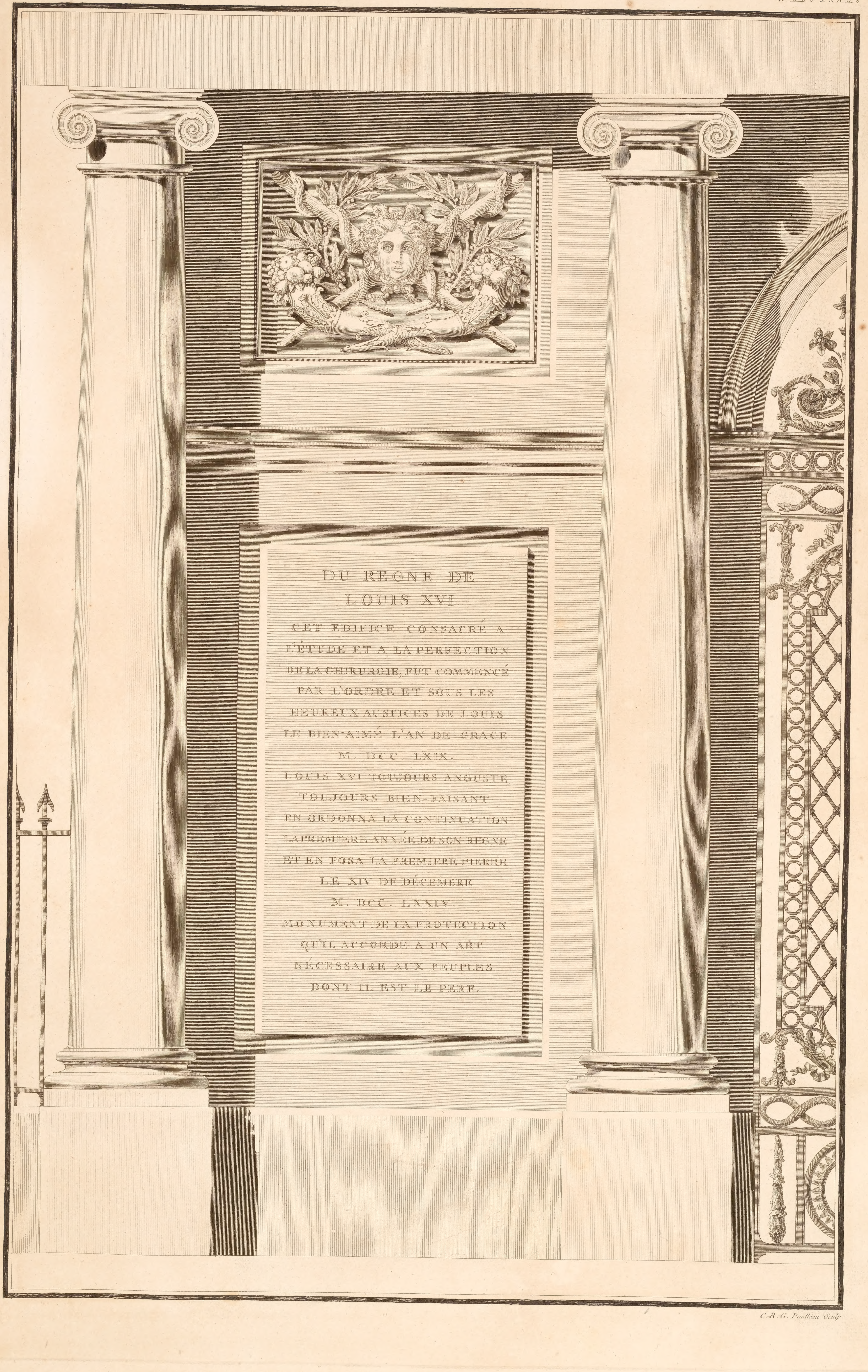

C. R. G. Poulleau Sculp.

PL. XIII.

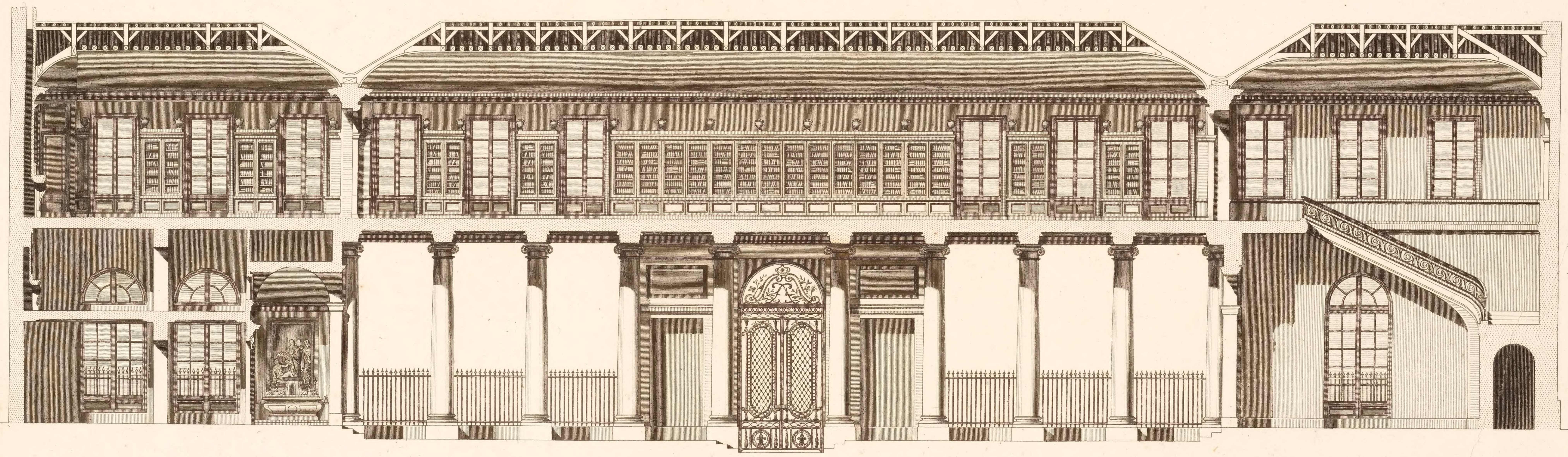

C. R. G. Poulleau Sculp.

C.R.G. Poulleau Sculp.

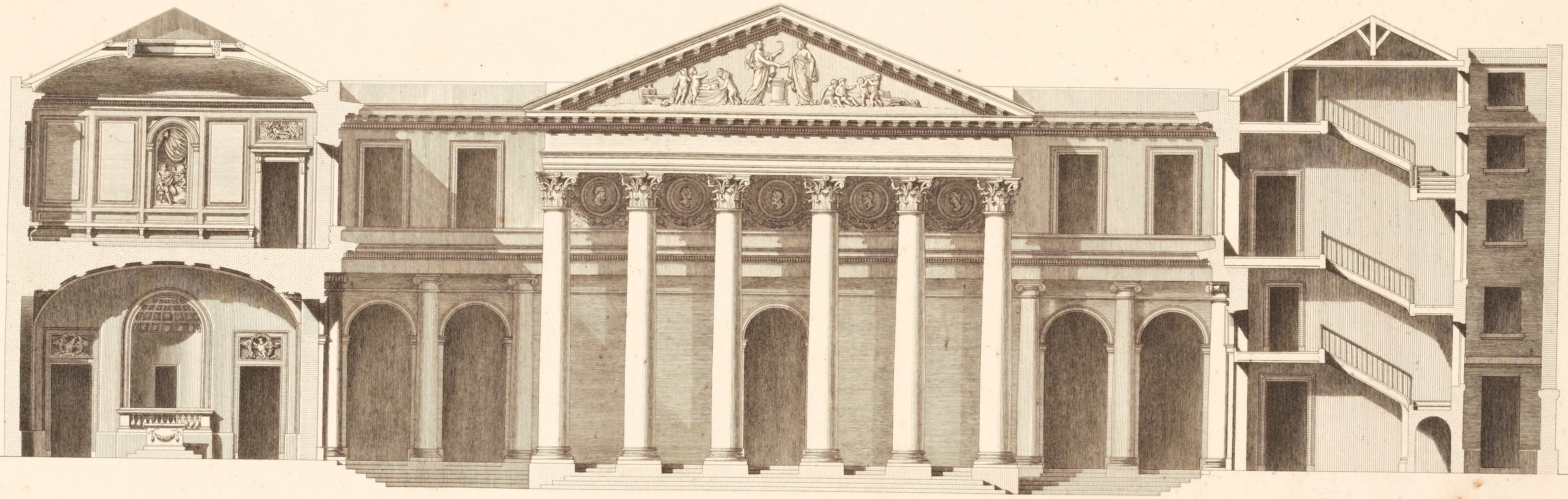

C. R. G. Poulleau Sculp.

PL. XVI.

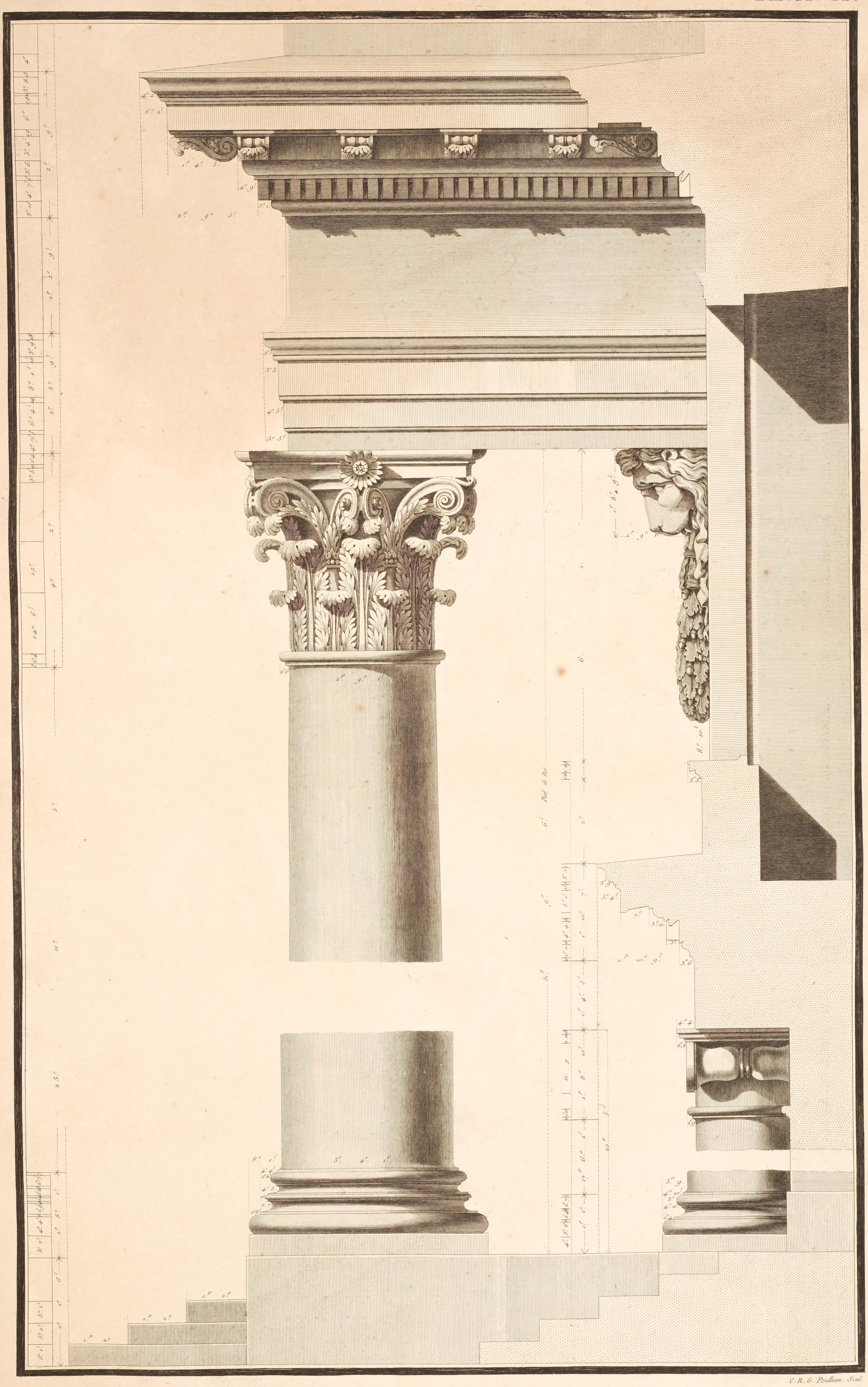

C. R. G. Poulleau. Sculp.

C. R. G. Poulleau Sculp.

C. R. G. Poulleau Sculp.

C. R. G. Poulleau Sculp.

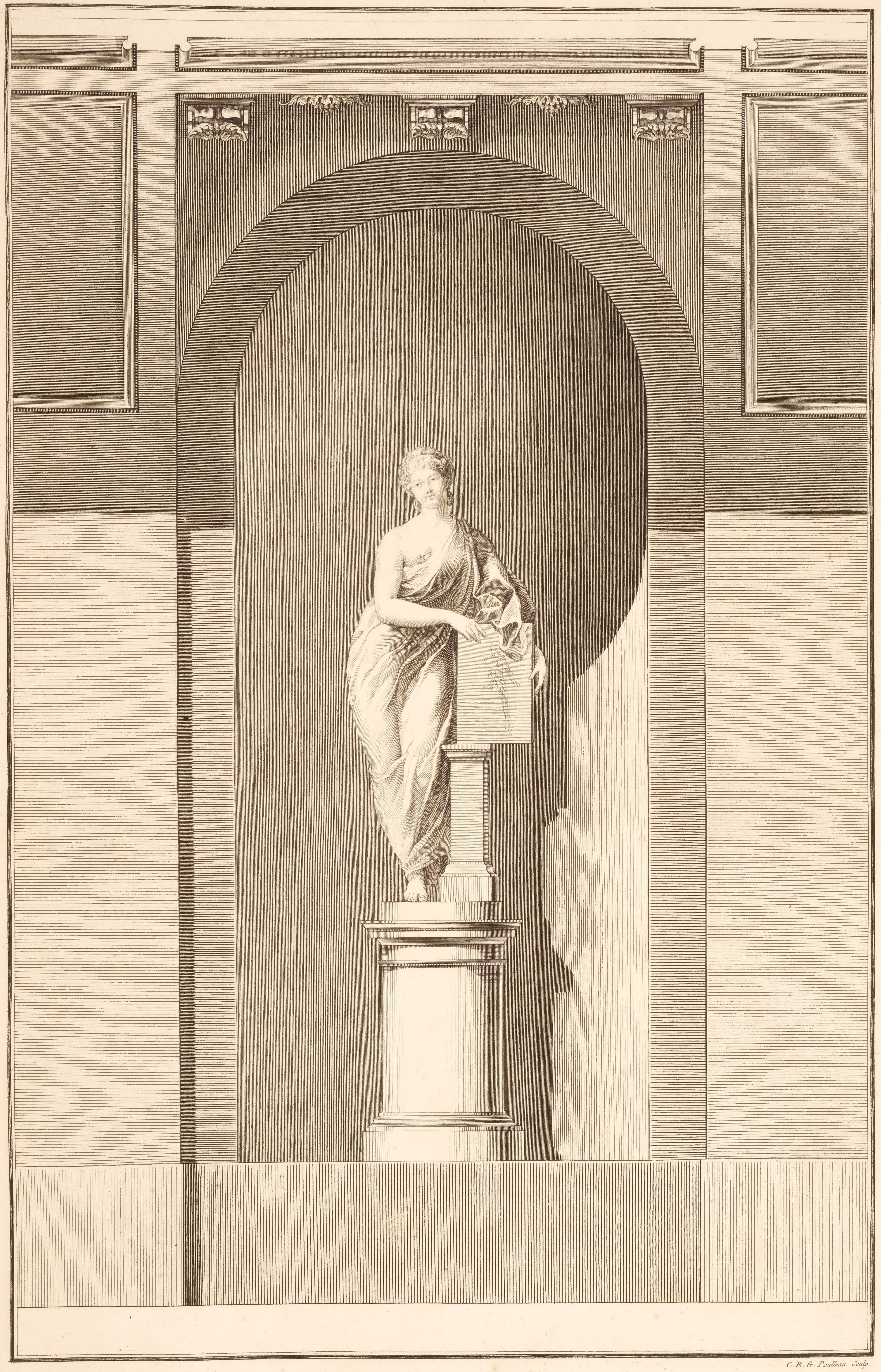

C. R. G. Poulleau Sculp.

C. R. G. Poulleau Sculp.

C. R. G. Poulleau Sculp.

PL. XXIV.

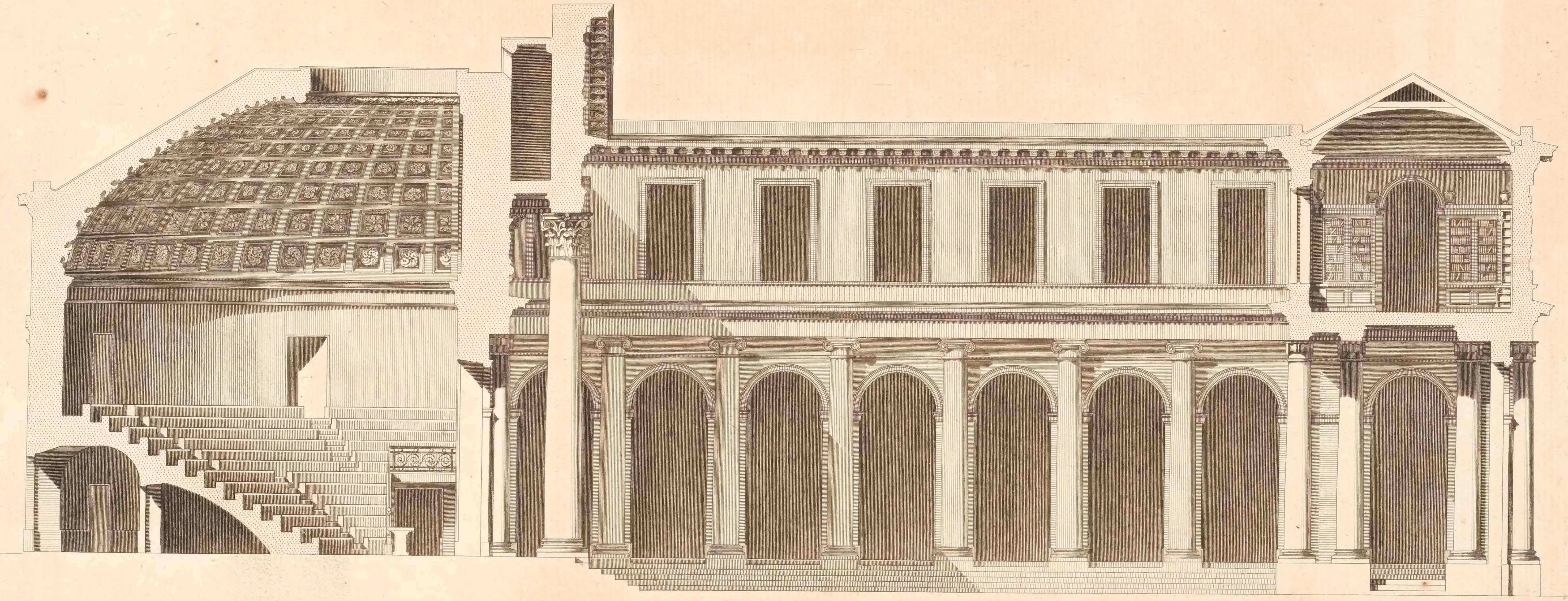

C. R. G. Poulleau Sculp.

PL. XXV.

C. R. G. Poulleau Sculp.

PL. XXVI.

ILS ÉTANCHENT LE SANG CONSACRÉ A LA DÉFENSE DE LA PATRIE.

LA BIENFAISANCE DU MONARQUE HÂTE LEURS PROGRÉS ET RÉCOMPENSE LEUR ZÉLE.

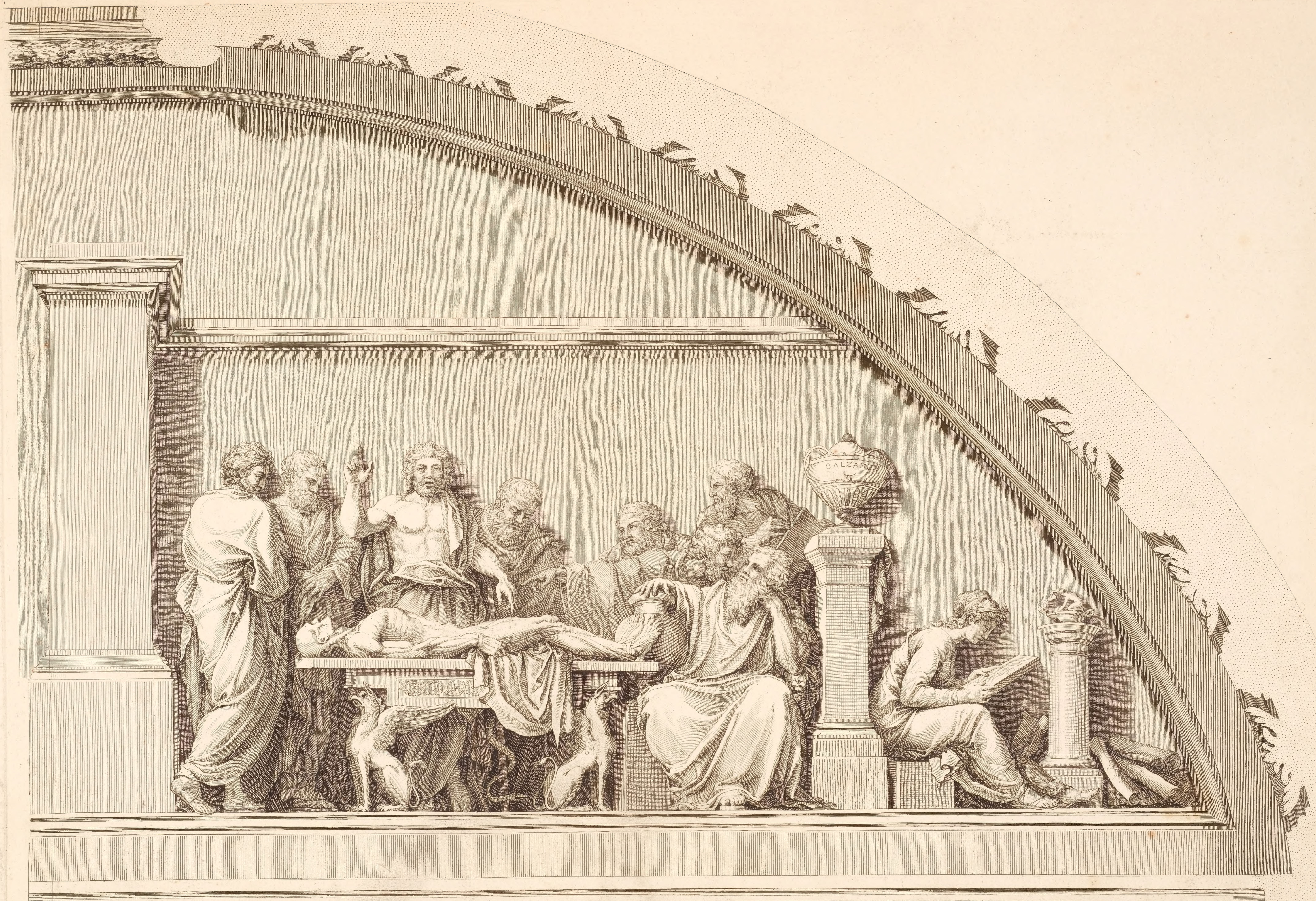

ILS TIENNENT DES DIEUX LES PRINCIPES QU'ILS NOUS ONT TRANSMIS.

PL. XXIX.

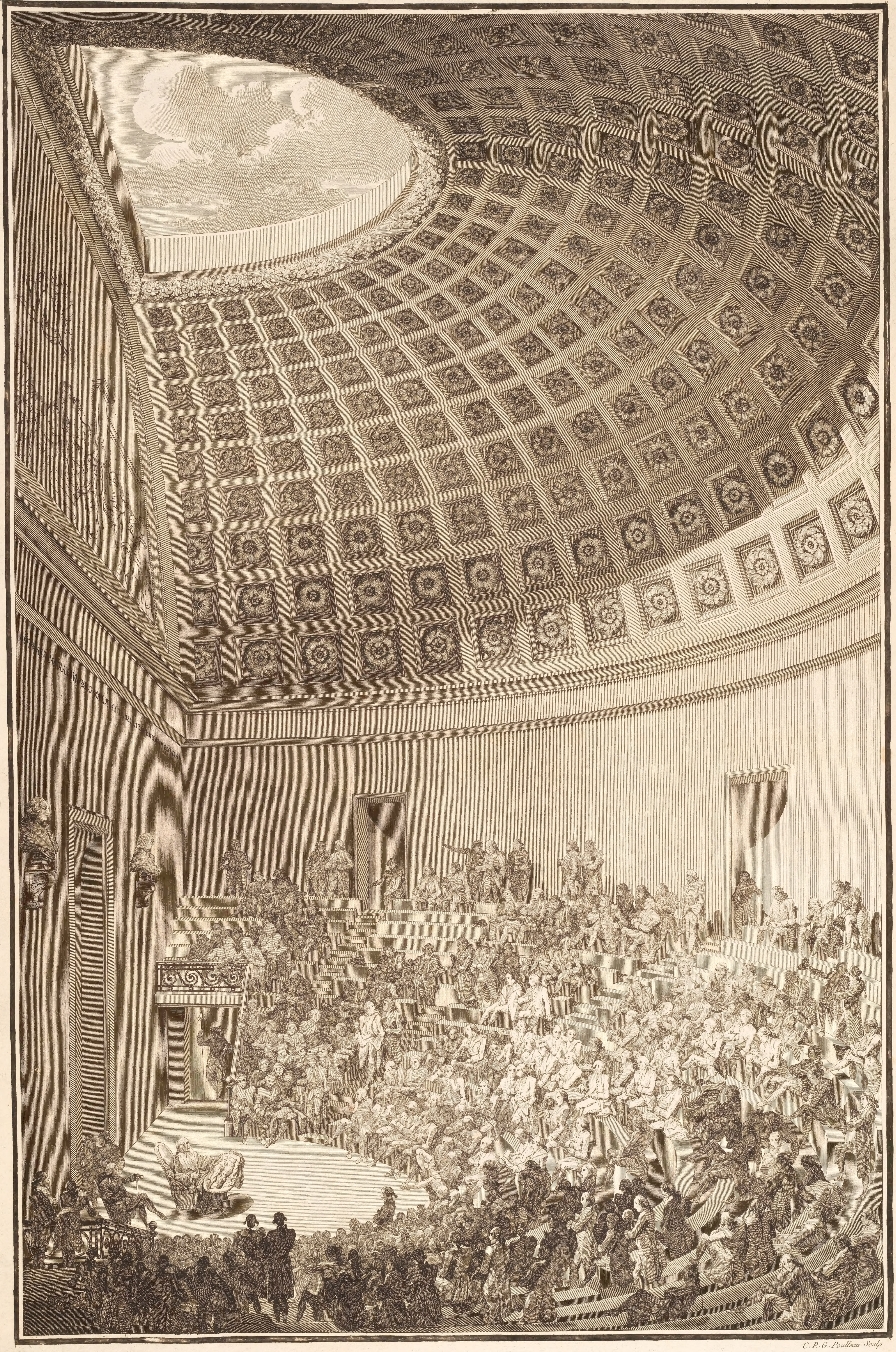

C. R. G. Poulleau Sculp.

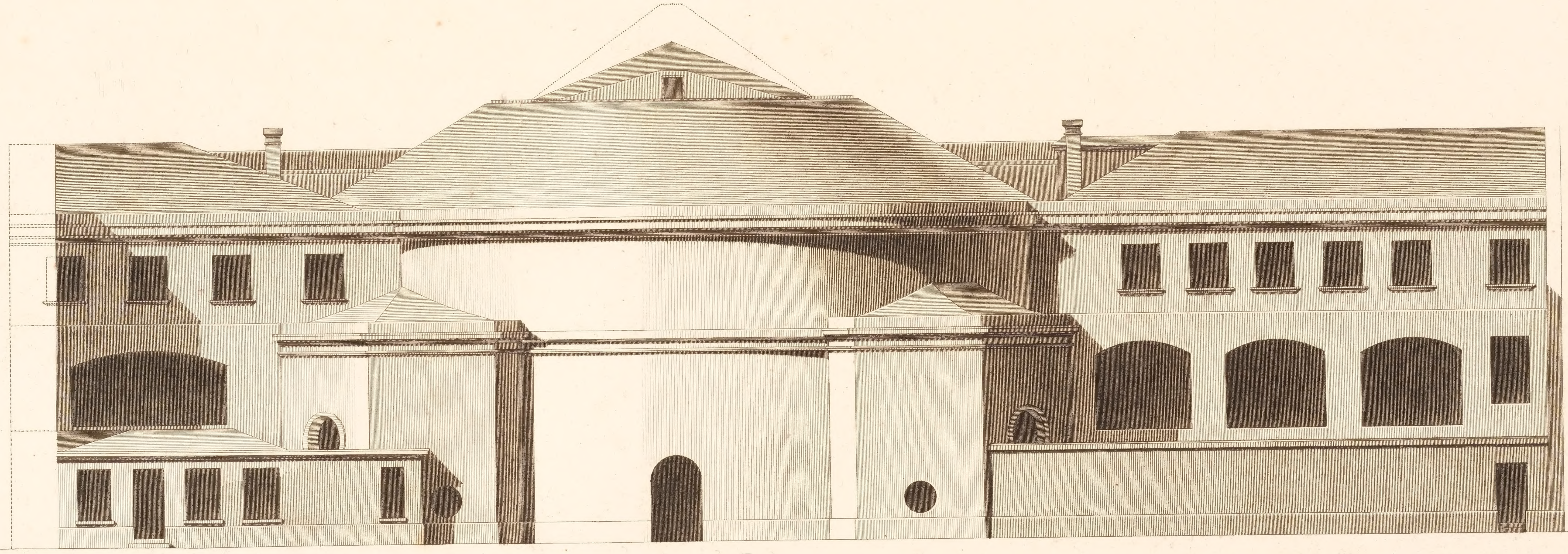

C. R. G. Poulleau Sculp.